SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU VERDON

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU VERDON

Compte-rendu de la réunion du 5 septembre 2003 à Castellane

Présents

Voir tableau joint. Le quorum (35) est atteint.

Objet de la réunion

L'objet de cette réunion était l'installation de la Commission Locale de l'Eau et l'élection de son Président.

Ce qu'il est proposé d'en retenir

• Introduction, rappels sur la démarche

M. ZINGRAFF, Sous-Préfet de Castellane et représentant le Préfet coordinateur du bassin versant du Verdon, a rappelé l'intérêt de la démarche SAGE, en particulier pour ce bassin versant sur lequel sont présents de multiples usages représentant des enjeux très importants.

M. GAYMARD, Président du PNR Verdon (structure porteuse du SAGE) a rappelé que la mise en place d'un SAGE à l'échelle de tout le bassin versant du Verdon est l'une des actions prioritaires inscrites dans la Charte du PNR approuvée en 97. Il a également rappelé qu'un travail considérable a déjà été réalisé, puisqu'une étude globale du bassin versant a été conduite entre 2000 et 2003. Celle-ci a permis de définir les enjeux à traiter par le SAGE par sous-bassin versant, et d'identifier les actions urgentes et consensuelles à lancer sans attendre le SAGE : réflexion et action doivent se conduire en parallèle.

L'animatrice du SAGE a ensuite fait quelques rappels sur (voir copies transparents) :

- ☑ La démarche SAGE : outil créé par la loi sur l'eau pour planifier la gestion de l'eau sur un territoire cohérent, en associant tous les acteurs, afin de satisfaire les besoins sans porter atteinte au milieu
- ☑ La portée règlementaire du SAGE : le SAGE est un document de référence règlementaire (pris en compte par l'administration dans toutes ses décisions), toute décision administrative dans le domaine de l'eau doit être compatible avec ses préconisations
- ☑ Les enjeux prioritaires pour le Verdon :
 - Amélioration de la gestion des débits et des matériaux solides, et de la gestion du risque inondation dans le cadre de la chaîne hydroélectrique Durance Verdon,
 - Préservation et valorisation du patrimoine naturel, exceptionnel mais fragile et soumis à de nombreuses contraintes,
 - Amélioration de la qualité des eaux,
 - Conciliation des activités touristiques liées à l'eau et de la préservation des milieux.
- ☑ Les thèmes à traiter par sous bassin versant (voir transparents)
- ☑ Le rôle des membres de la CLE : élaborer le document du SAGE, valider chaque étape, mais aussi être des « relais » de l'information de la CLE vers tous les acteurs du bassin versant et inversément (rôle essentiel pour le bon déroulement de la démarche)

• Election du Président de la CLE

Le Président doit être issu du collège des collectivités territoriales. Il est élu uniquement par les membres du collège des collectivités territoriales.

Est candidat, et est élu Président de la CLE du Verdon : **M. Dominique JOUBERT**, Maire de Vinon-sur-Verdon.

Sont candidats, et sont élus Vice-Présidents de la CLE :

- M. Michel CARLE, Maire de Castellane,
- M. Roger REYBAUD, Président du SIVU d'entretien des berges du Verdon.

Calendrier de travail

Le calendrier prévisionnel de travail est le suivant :

- ☑ Comité technique début octobre pour travailler sur l'état des lieux diagnostic du SAGE,
- ☑ Réunion de CLE fin octobre pour (entre autres, voir ordre du jour de la prochaine réunion) présentation du projet d'état des lieux diagnostic. La date validée en réunion est le 21 octobre,
- ☑ Réunion de CLE mi-janvier pour valider l'état des lieux diagnostic.

Commissions thématiques

Le rôle des commissions thématiques est de mener les réflexions sur chaque thème, et de préparer les réflexions et décisions de la CLE. Ces commissions sont ouvertes à des personnes extérieures à la CLE.

Trois commissions thématiques sont proposées :

- ☑ Commission 1 : fonctionnement physique et biologique, patrimoine naturel,
- ☑ Commission 2 : qualité de l'eau et des milieux aquatiques,
- ☑ Commission 3 : débits et usages.

Il est demandé de renvoyer au PNR les bulletins d'inscription dans ces commissions au moins 10 jours avant la réunion de CLE.

Le représentant de la Chambre d'Agriculture 04 rappelle l'intérêt de travailler en commissions géographiques par sous-bassins versant. Toutefois il n'est pas possible de cumuler en permanence les deux (commissions thématiques et géographiques). Il est proposé d'avancer sur chaque thème par le travail des commissions thématiques, puis si nécessaire de présenter et valider localement ce travail dans le cadre de réunions géographiques.

M. CHESNEAU a rappelé la nécessité d'impliquer le plus largement possible la population dans l'élaboration du SAGE. Toutefois les commissions thématiques sont des commissions de travail technique: le nombre de participants ne doit pas être trop élevé. Par contre les commissions géographiques pourraient être largement ouvertes. Il est proposé de communiquer par la lettre d'information du SAGE (Inf'Eau Verdon), les bulletins municipaux, la presse.

Propositions de modification de l'Arrêté de constitution de la CLE

Le Président soumet à l'approbation de la CLE quatre modifications de l'arrêté :

- ☑ Le représentant titulaire du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, M. André SAMAT, est empêché. Il est remplacé par son suppléant, M. Michel PEZET. Un nouveau suppléant doit être désigné.
- ☑ Le représentant titulaire de la zone du Plateau de Valensole, M. LA ROCCA, Maire de Gréouxles-Bains, souhaite être remplacé par M. NEVIERE, conseiller municipal à Gréoux-les-Bains. La commune a délibéré en ce sens.
- ☑ Le représentant titulaire du SIVOM du Haut Verdon, M. Pierre BONNET, désigné au titre de sa fonction de Président du SIVOM, est empêché (il n'est plus Président du SIVOM). Il est

- proposé de nommer M. Guy LEBEAUPIN représentant titulaire du SIVOM du Haut Verdon, en tant que Président du SIVOM.
- ☑ Enfin dans le collège des usagers la Fédération régionale des sports d'eau vive doit être remplacée par la Fédération Française de Canoë Kayak.

La CLE approuve ces modifications et autorise le Président à demander la révision de l'Arrêté auprès du Préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

• Propositions de Règlement Intérieur de la CLE

Une proposition de règlement intérieur de la CLE est distribuée.

L'organisation suivante est proposée autour de la CLE :

- Des commissions de travail (géographiques et / ou thématiques), ouvertes à des membres extérieurs de la CLE, qui mènent les réflexions sur chaque thème, préparent les décisions et réflexions.
- 2. Un comité technique, qui réunit les <u>techniciens des structures associées</u> à la démarche SAGE, synthétise les travaux des différentes commissions et prépare les grandes étapes du SAGE.
- 3. Un Bureau, qui assiste le Président dans la préparation des réunions plénières de CLE. Ce n'est pas un organe de décision, il ne peut en aucun cas prendre de délibération, prérogative absolue de la CLE.
- ☑ Pour le Comité technique, il est proposé de reprendre la composition du comité technique qui était chargé du suivi de l'étude globale du bassin versant, en le complétant par les structures qui n'étaient pas représentées. En particulier les Chambres d'Agriculture font part de leur souhait d'être intégrées à ce Comité.
- ☑ Pour le Bureau, le Président propose un Bureau « politique » (rôle : l'aider dans la préparation des réunions de CLE), assisté des MISE. Certains membres du collège des usagers ou de l'Etat ont souhaité pouvoir faire partie du Bureau. M. CARDELLI précise que pour le SAGE de l'Arc les membres du Bureau étaient des élus, les services de l'Etat (MISE) étaient invités à y participer.

La composition du Bureau et du Comité technique sera arrêtée en prochaine réunion de CLE.

Ordre du jour de la prochaine réunion de CLE

L'ordre du jour de la prochaine réunion sera le suivant :

- ☑ Adoption du règlement intérieur de la CLE
- ☑ Validation de l'organisation à mettre en place : commissions thématiques, Bureau, Comité Technique
- ☑ Présentation du schéma global de gestion (étude globale) : actions urgentes à mettre en œuvre sans attendre le SAGE, enjeux relevant du SAGE
- ☑ Débat sur la démarche à utiliser pour la mise en œuvre des actions urgentes (contrat rivière, contractualisation régionale, autre ?)

Conclusion

En conclusion, il est demandé aux membres de la CLE :

- ☑ De faire remonter au PNR leurs remarques et propositions sur les commissions thématiques à créer.
- ☑ De renvoyer au PNR avant le 11 octobre les inscriptions pour participer aux commissions thématiques (peuvent s'inscrire des personnes ne faisant pas partie de la CLE).
- ☑ De renvoyer au PNR Verdon avant le 16 octobre les remarques sur la proposition de règlement intérieur.

Collège des élus

STRUCTURE / ZONE REPRESENTEE	TITULAIRE			SUPPLEANT		
	NOM	FONCTION	PRESENT	NOM	FONCTION	PRESENT
Zone plateau Valensole (04)	LA ROCCA Vincent	Maire de Gréoux-les-Bains	*	DEMOL Max	Maire de Valensole	
Zone lacs et gorges Bas-Verdon (04/83)	BONNET Narcisse	Conseiller municipal à Saint-Julien-le- Montagnier	*	ESPITALIER Jacques	Maire de Quinson	
Zone du Haut-Verdon (04)	LANTELME Michel	Maire d'Allos	*	DYEN Fernand	Maire de Colmars-les-Alpes	
Zone des massifs préalpins (04)	CARLE Michel	Maire de Castellane	*	MANGIAPA Ludovic	Maire de Demandolx	
Zone des gorges du Verdon (04/83)	MORDELET Charles-Antoine	Maire d'Aiguines		CLAIR Jean-Pierre	Maire de Rougon	*
Zone du Haut Pays Varois (83)	JOUBERT Dominique	Maire de Vinon-sur-Verdon	*	REYNIER Louis	Maire de Montmeyan	
Zone du lac de Sainte-Croix-du-Verdon (04/83)	COLDEBOEUF André	Maire des Salles-sur-Verdon	*	ROUVIER Emile	Maire de Sainte-Croix-du- Verdon	
Zone de l'Artuby (83)	CARLETTI Raymonde	Maire de La Martre	*	JASSAUD Pierre	Maire de Bargème	*
Zone d'Andon (06)	BUTELLI Sylvain	Maire de Valderoure	*	FUNEL Michel	Adjoint au Maire de Caille	×
Syndicat Mixte des Pays du Verdon (04,83)	MATHERON Stanis	Maire d'Esparron-de-Verdon		GARRON Jean-Pierre	Maire d'Artignosc-sur-Verdon	
Syndicat intercommunal des Trois Vallées (06)	ROUQUIER Claudette	Présidente	*	PRATO Adrien	Maire d'Andon	
Syndicat du Haut Var pour l'utilisation des Eaux du Verdon (83)	ROUX René	Président		BACCI Jean	Maire de Moissac-Bellevue	
SIVOM du Haut Verdon (04)	BONNET Pierre	Président		KINTS Jean	Maire de Thorame-Basse	
SIVU du Verdon (04)	REYBAUD Roger	Président	*	GALFARD Elie	Maire d'Allons	
SIVOM Artuby Verdon (83)	ROUVIER Armand	Maire de Brenon		CLAP Bernard	Maire de Trigance	×
Commune de Saint-Paul lez Durance (13)	PIZOT Roger	Maire de Saint Paul lez Durance	*	RENUCCI Thierry	Conseiller municipal	
Communauté de Communes du Moyen- Verdon (04)	PRATO Serge	Président	*	BELISAIRE Henri	Maire de La Garde	×
Parc Naturel Régional du Verdon	GAYMARD André	Président	*	BLIEK Jean-Gabriel	Adjoint au Maire de Riez	
Conseil Régional PACA	MARTIN Christian	Conseiller Régional				
Conseil Régional PACA	CHESNEAU Philippe	Conseiller Régional	*			
Conseil Général du Var	ROLLANDY Pierre	Conseiller Général 83		FABRE Louis	Conseiller Général 83	
Conseil Général du Var	DEMARIA Max	Conseiller Général 83	*	NICOLETTI Raymond	Conseiller Général 83	
Conseil Général des Bouches-du-Rhône	Empêché	Conseiller Général 13		PEZET Michel	Conseiller Général 13	
Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence	SAUVAN Gilbert	Conseiller Général 04		BIZOT-GASTALDI Michèle	Conseiller Général 04	*
Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence	GALIZI Francis	Conseiller Général 04	*	GIBELIN Jean-Marie	Conseiller Général 04	
Conseil Général des Alpes Maritimes	GUEGUEN Thierry	Conseiller Général 06		COULLET Maxime	Conseiller Général 06	×

Collège des usagers

TITULAIRE - STRUCTURE REPRESENTEE	PRESENT NOM, PRENOM	SUPPLEANT – STRUCTURE REPRESENTEE	PRESENT NOM, PRENOM
Chambre Départementale de Commerce et d'Industrie du Var			
Chambre Départementale de Commerce et d'Industrie 04			
Chambre Régionale des Métiers			
Société du Canal de Provence	×		
	REIG Lionel		
Chambre Départementale d'Agriculture du	×		
Var	ANDRIEUX Frédéric		
Chambre Départementale d'Agriculture 04	*		
	GARRON Michel PITON Noël CHABOUD		
Comité Départemental du Tourisme du Var			
Comité Départemental du Tourisme 04			
FDPPMA du Var	★ BONNEFOUS Olivier		
FDPPMA 04	*		
	GRANET Francis		
Fédération Départementale des Chasseurs 04		Fédération Départementale des Chasseurs du Var	x GIAMINARDI
URVN			
Fédération Régionale des sports d'eau vive	×		
	Fédération Française Canoë Kayak BOS Thierry		

Collège de l'Etat

STRUCTURE REPRESENTEE	PRESENT NOM, PRENOM	
DIREN PACA (représentant le Préfet	×	
coordonnateur du Bassin RMC)	DABENE Eric	
Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence	×	
	ZINGRAFF Pascal	
Agence de l'Eau RMC	×	
	HERVO Joëlle	
MISE 04 / DDAF	×	
	GOTTARDI Pierre	
MISE 83 / DDAF	×	
	DURIER Frédéric	
MISE 06 / DDAF	×	
	CARDELLI Bernard	
MISE 13 / DDAF		
DRASS		
DRIRE		
Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports		
Camp militaire de Canjuers	*	
	Lieutenant FIOLET	
Délégation régionale du CSP	×	
	Michel NIVEAU	
	Jean-Marie BLANC	
EDF Production Méditerranée	×	
	LIOTHIN Bernard	
	BEAUDON Alain	